



Je ne souhaite pas renouveler mon mandat de gérant

Par dom63

Bonjour,

je suis gérant d'une sarl dont l'Assemblée Générale a lieu mercredi prochain le 23 juin.

Je ne souhaite pas renouveler mon mandat de gérant. J'ai donc envoyé une lettre AR aux associés samedi précisant ma décision.

Ne possédant pas de connaissances juridiques, je souhaiterais savoir:

- si, comme je l'ai lu sur la toile, j'ai le droit de ne pas souhaiter renouveler mon mandat et s'il ya un délai ou préavis à donner ?
- quelles modifications apporter au document de PV d'AG, et quelle formule indiquer quant au non renouvellement de mon mandat?
- comme je "convoque" nomément "les associés" en tant que gérant au début du document, comment dois-je signer le document à la fin, puisque je ne suis logiquement plus gérant? (habituellement, il est indiqué en fin de document pour les signatures: "le gérant, « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »" d'une part, et "les associés" de l'autre. Dois-je signer du côté "les associés"? ou encore du coté du gerant.

merci de votre aide,